
Syndrome Respiratoire aigu sévère (SRAS)

Communiqué de presse de l'Office fédéral de la santé publique et du département de l'action sociale et de la santé de Genève

Mesures de protection pour le 13ème Salon international de la haute horlogerie, 7-14 avril 2003, à Genève

Le 13ème Salon international de la haute horlogerie de Genève aura lieu du 7 au 14 avril 2003 comme prévu. Il suit de près le Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie qui se tient actuellement à Bâle et à Zurich. Les mesures de protection décidées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour la prévention du Syndrome Respiratoire Aigu Sévère SRAS s'appliquent également à Genève.

Les contacts étroits sans protection avec un patient atteint de SRAS demeurent en l'état actuel des connaissances la principale voie de transmission de la maladie. Les relations entre exposants et visiteurs des salons de l'horlogerie pourraient réaliser les conditions de transmission si des participants excrétaient le germe entraînant en contact étroit avec d'autres personnes.

Partant, l'OFSP a décidé en concertation avec le département de l'action sociale et de la santé du canton de Genève et après avoir informé les organisateurs du Salon international de la haute horlogerie, que les exposants ne pourront pas employer à leur stand des personnes en provenance de Chine, Hong Kong, Singapour et du Vietnam. Aucune limitation n'est prévue pour les autres personnes en provenance de ces régions.

Les invités du salon recevront une information écrite sur le SRAS. Les hôtels qui hébergent les invités distribueront également cette information à leurs hôtes. Les mesures prises aux aéroports internationaux (information, prise en charge médicale de cas suspects) continueront d'être appliquées à toutes les personnes en provenance des pays concernés par le SRAS.

Renseignements :

Office fédéral de la santé publique

Média et Communication

Jean-Louis Zurcher, 031 322 95 05 Département de l'action sociale et de la santé de Genève

Direction générale de la Santé

Dr. Philippe Sudre,

Médecin cantonal délégué, 022 839 99 13